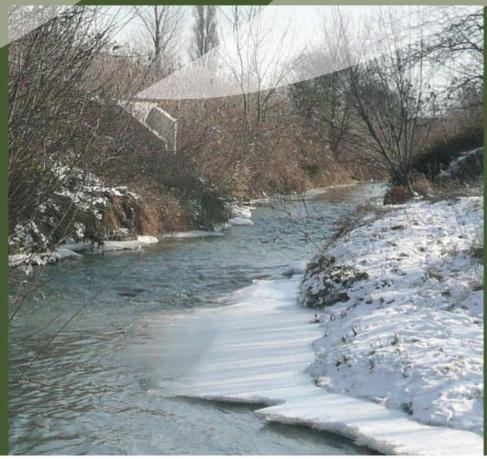


**RAPPORT  
D'ACTIVITE  
2021**



# SOMMAIRE

## **EDITORIAL :**

### **1 LE SAGE HERS-MORT GIROU :**

### **2 LES TRAVAUX**

#### **Renaturation**

- **L’Hers à Renneville**
- **Girou à Puylaurens**
- **Saune à Aurin**
- **Interventions ponctuelles**

#### **Restauration**

- **Reconstitution du cordon de ripisylve**
- **Travaux en Régie**
- **Traitement des espèces invasives**

### **3 LES ETUDES**

- **La Saune et le lac de Sainte Foy d’Aigrefeuille**
- **Etude diagnostic futur PPG**

### **4 ANIMATION SCOLAIRE**

### **5 COMPTE ADMINISTRATIF 2021**



Comme l'exige le CGCT dans son article L5211-39, ce rapport d'activité a pour objet principal de rendre compte de l'activité générale du syndicat, des actions menées et de retracer les faits marquants de l'année écoulée. S'agissant de l'année 2021, la rétrospective permet de revenir sur les deux aspects constitutifs de la vie du syndicat, facettes complémentaires et indissociables l'une de l'autre :

L'une abordera le contexte politique dans lequel l'activité a pu ou n'a pas pu se dérouler,

L'autre sera consacrée au bilan des activités proprement dites.

Au terme d'une année particulière dont le fait majeur a été :

L'installation du comité syndical issu des élections municipales de 2020,

L'élection du président et la constitution du bureau syndical.

Force est de constater que, malgré les volontés affirmées et les espoirs nourris, le syndicat s'est vu contraint d'assurer ses missions et d'agir dans l'intérêt général sans la légitimité statutaire de rigueur.

De nombreuses réunions, discussions, de nombreux échanges ont été engagés pour tenter de trouver et de redéfinir les contours de la compétence GEMAPI, problème récurrent depuis plusieurs années.

Pour autant, c'est à l'heure actuelle le véritable enjeu sur lequel nous devons continuer à travailler ensemble pour pouvoir aboutir in fine, à une organisation cohérente et efficace de cette compétence.

A ce jour, subsistent encore les incompréhensions et les différences d'interprétation des textes qui ont conduit à un blocage institutionnel.

Ce blocage impacte sévèrement l'avancée dans la révision des statuts du syndicat qui ne peut se mettre en conformité avec les dispositions législatives relatives à la mise en place de la compétence GEMAPI.

Le syndicat s'en trouve profondément déstabilisé dans son fonctionnement quotidien (difficultés financières, impossibilité d'investir dans du matériel...).

Il est urgent d'aboutir dans cette procédure, d'autant plus urgent qu'il est indispensable de poursuivre sereinement l'élaboration du futur PPG 2024-2029 sur les nouveaux territoires.

L'actuel PPG (2017-2023) ne couvre aujourd'hui que le territoire historique du SBHG.

C'est dans un tel contexte de réflexion et de profonde mutation portées par les élus et des urgences d'un quotidien exigeant pour les équipes techniques, que le syndicat a, malgré les difficultés rencontrées, continué à assurer ses activités classiques avec les mêmes objectifs et les mêmes préoccupations qui en font son essence :

« préserver un territoire d'influence cohérent et harmonieux » en améliorant la qualité de l'eau qui coule dans nos rivières, en entretenant lit et berges, en renaturant les espaces tout en respectant les différentes réglementations et directives environnementales.

L'équilibre des modes d'intervention qui utilisent les compétences spécifiques des entreprises pour les travaux demandant des moyens matériels importants associées au professionnalisme et à la réactivité des équipes internes lors des épisodes extrêmes, constitue un atout majeur pour le syndicat qui continue à jouer un rôle important et reconnu par les partenaires et les usagers, dans la gestion de tout le bassin versant.

Le syndicat, associé aux collectivités poursuit le portage du SAGE qui « offre un cadre cohérent pour engager les actions de restauration et de mise en valeur de la ressource en eau et des milieux aquatiques » et participe intimement de l'aménagement du territoire dans toutes les composantes liées à la problématique de l'eau.

Vous trouverez à la lecture de ce document une présentation générale, une description détaillée et les informations relatives à l'action globale du syndicat en faveur de la sauvegarde de notre si précieux patrimoine que sont nos rivières. Elles font partie de notre environnement immédiat, l'eau doit y couler libre, nous devons en prendre grand soin car le fragile équilibre de ces milieux, lié aux dérèglements climatiques et aux agressions diverses relève de notre responsabilité.

Nous en sommes conscients et convaincus.

Que tous les acteurs impliqués dans notre vie syndicale, partenaires, élus, agents soient remerciés pour le travail réalisé qui, somme toute, révèle notre implication collective.

Notre tâche est essentielle mais elle exige de regarder vers demain et d'agir maintenant ensemble et sans ostracisme.

*La Présidente de la Commission Communication,  
Marina DAILLUT,  
Déléguée de la CC du Frontonnais  
Déléguée de la CC du Frontonnais*

## Le SAGE Hers-Mort Girou :

### Activité de la CLE :

Les élections départementales et régionales au printemps 2021 ont conduit à de nouvelles désignations de délégués. Par ailleurs, de nouveaux élus avaient intégré les conseils communautaires après les élections municipales de mars 2020. Des documents ont été adressés aux EPCI pour qu'ils soient diffusés aux délégués et des réunions ont été organisées à la CC du Frontonnais le 4 mai et CC Sor et Agout le 2 juillet.

Le Bureau du 8 avril et la CLE du 6 mai 2021 ont permis d'échanger sur les actions engagées et d'initier de nouveaux projets sur la qualité des eaux et les zones humides.

### Etude sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin du Girou :

Cette étude innovante est soutenue par l'Agence de l'Eau financièrement comme toute action (études et travaux) mais également d'un point de vue technique par la mobilisation de l'outil de modélisation PEGASE qu'elle développe. Elle a pour but de bâtir un programme d'actions touchant à tous les facteurs de dégradation pour atteindre le bon état des eaux. Elle a été confiée aux bureaux d'études OTEIS et ENVILYS. Des réunions techniques préparatoires ont été organisées avec l'Agence de l'Eau le 1er et le 22 juin. Un comité de suivi s'est tenu le 4 octobre pour préparer le comité de pilotage du 15 novembre.

### Etude sur les eaux pluviales :

Après un premier comité de pilotage de lancement de l'étude le 17 décembre 2020, celui-ci s'est à nouveau réuni le 6 juillet 2021 pour la présentation de la sélection des bassins versants prioritaires et de la cartographie des paramètres influençant le ruissellement (pentes, occupation du sol, géologie, végétation). La présentation de l'analyse hydrologique et hydraulique au comité de pilotage s'est déroulée le 15 décembre 2021.

Des rencontres ont eu lieu avec les collectivités portant des projets de schémas directeurs des eaux pluviales : SICOVAL le 28 avril et le 20 octobre, Communauté de Communes du Frontonnais le 29 avril ; Commune d'Avignonet-Lauragais et SNCF le 30 septembre.

### Gestion des zones humides :

Le SBHG avait signé en 2020 une convention de collaboration avec Nature en Occitanie (NEO), qui assure la mission de Cellule d'Assistance Technique sur les Zones Humides (CATEZH) sur le territoire. NEO a présenté la situation des zones humides du bassin à la CLE du 6 mai 2021. Il a été décidé de préparer la mise en œuvre des dispositions du SAGE pour 2022.

Un groupe de travail "zones humides" s'est réuni le 14 septembre pour définir les modalités d'action. Sur la base de ces orientations, l'animateur a élaboré un cahier des charges pour une étude d'inventaire et de caractérisation qui sera engagée en 2022.

Par ailleurs, le SBHG a adhéré au Pôle Tarnais des Zones Humides, qui fédère les acteurs du département dans le partage de connaissance et d'expériences de gestion.



SYNDICAT DU BASSIN  
Hers Girou



## Gestion des risques d'inondation à Gardouch et entretien de l'aqueduc du Canal du Midi :

Suite à la procédure juridique engagée par l'association Aqua Viva des sinistrés de Gardouch, VNF a été mis en demeure de réaliser le curage des voûtes de l'aqueduc. Ces travaux ont été réalisés durant l'été 2021. Une réunion le 30 septembre a permis de faire le point avec tous les acteurs (Association Aqua Viva, Mairie de Gardouch, DDT31, VNF, CC Terres du Lauragais, SBHG). Pour l'entretien du cours d'eau, CC Terres du Lauragais et le SBHG assureront une veille renforcée de l'état du lit depuis le moulin de l'Aygo jusqu'au pont de l'autoroute A61.

## Consultation de la CLE par l'autorité environnementale

L'avis de la CLE a été sollicité en 2021 sur trois projets par la DDT de la Haute-Garonne :

- ◆ SDAGE Adour-Garonne 2022-2028 : la CLE a été sollicitée le 10 février pour un avis à rendre avant le 1<sup>er</sup> juillet.
- ◆ ZAC Enova : la CLE a été sollicitée le 17 juin pour un avis à rendre avant le 1<sup>er</sup> août.
- ◆ Prolongement de la RD916 à Labège – Escalquens : la CLE a été sollicitée le 24 août pour un avis à rendre avant le 8 octobre.

Pour ces dossiers, comme le prévoit le règlement intérieur de la CLE, l'animateur a adressé une note de synthèse et l'ensemble des pièces aux membres de la CLE. Les observations reçues ont été intégrées à l'avis.



# LES TRAVAUX

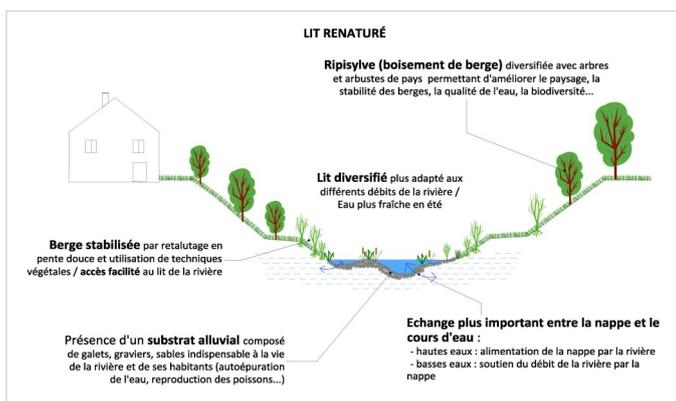
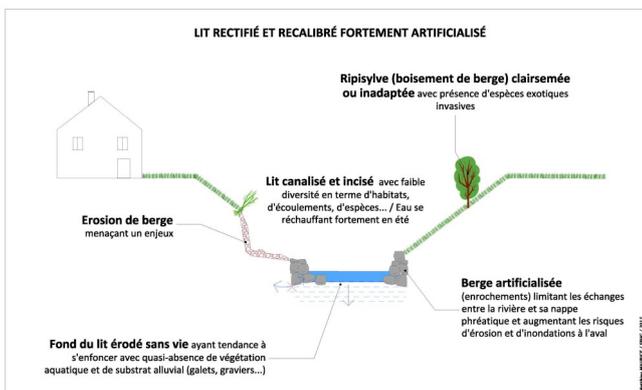
## LA RENATURATION

Elle consiste à :

- Stopper l'enfoncement du lit par la création de seuils de fond,
- Reconstituer le substrat du fond du lit au moyen d'apports de graviers et galets,
- Reconstituer un lit moyen et créer des accès plus aisés au lit du cours d'eau par remodelage des berges et création de bras et chenaux secondaires,
- Diversifier les écoulements dans le lit par la mise en place d'épis et d'îlots et la création de banquettes à fleur d'eau,
- Végétaliser le lit et les berges par plantation d'arbres et arbustes de pays ainsi que d'hélophytes.

Ces aménagements sont accompagnés d'un nettoyage du lit par enlèvement des déchets de toute nature et par le traitement de la végétation existante (abattage, recépage, débroussaillage).

Les chantiers réalisés totalement ou partiellement durant l'année 2021 sont les suivants :



➤ **Girou à Masseribaut sur la commune de Villeneuve-Lès-Bouloc – Aménagement du lit et des berges du Girou**

**(Prestations : 6 115 €HT Régie : 5 646 €HT) 50 m de cours d'eau**

Sur la commune de Villeneuve les Bouloc, les aménagements de la berge du Girou à Masseribaut, sur 200 m à l'amont du pont de la route D4 se situent sur la partie aval du cours d'eau le long d'une propriété privée au lieu-dit Moulin de Masseribaut. Le secteur visé par les travaux est une zone de friche en bordure du Girou située sous la ligne haute tension RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

Cette zone est entretenue de façon drastique par les entreprises mandatées par RTE c'est-à-dire qu'elles réalisent des coupes à blanc tous les 3 ou 4 ans lorsque la végétation vient menacer les lignes à haute tension (400kv Lesquives-Verfeil). Or, la végétation en question est essentiellement composée d'une plante exotique envahissante dénommée l'ailante faux vernis du Japon qui prolifère désormais dans les berges.

Il y a quelques années, le propriétaire a contacté les services techniques du SBHG pour réguler ladite plante, aménager la berge et faciliter à terme l'entretien de la zone.

Les travaux ont ainsi consisté à retaluter la berge en rive droite du Girou et à dessoucher les

plantes invasives. Une rampe d'accès a été créée dans la berge pour faciliter l'entretien des futurs rejets d'ailantes. Cet hiver des essences adaptées au maintien des berges vont être plantées sur la berge mise à nue.



tra-

Après  
vaux



**L'Hers-Mort sur la commune de Renneville – Renaturation du lit et des berges du cours d'eau (Prestations : 21 556 €HT Régie : 12 379 €HT) 460 m de renaturation complète du cours d'eau**

En 2016 une première tranche de travaux avait été réalisée sur près de 1 400 mètres de cours d'eau situés sur la commune. La station de mesure de la qualité des rivières « L'Hers-Mort à Renneville » se situe à l'aval des travaux. Puis, le SBHG a fait l'acquisition en 2019 de parcelles, situées en rive droite de l'Hers-Mort au lieu-dit L'Angles sur la commune de Renneville. Elles forment un terrain de 1,3 ha, bordé par l'Hers-Mort en amont du pont de la D72. Cette maîtrise foncière a permis au SBHG de poursuivre la renaturation de l'Hers sur un linéaire de 500 m de cours d'eau en 2020.

En 2021, les travaux sur l'Hers ont concerné environ 460 m de linéaire de cours d'eau à l'amont et aval de la D72. Des reprises ont également été faites sur la portion travaillée en 2020 mais ne sont pas comptabilisées dans le linéaire de renaturation (déjà comptabilisé en 2020).

Les travaux de renaturation ont permis de : diversifier les écoulements, reconstituer le substrat alluvial et créer des ouvertures localisées d'un lit moyen, avec des d'accès au cours d'eau. Les berges étaient naturellement bien végétalisées, les travaux avec la pelle mécanique ont donc respecté la présence des essences remarquables. La plantation de 768 arbres et arbustes a permis de reconstituer la végétation des berges retalutées et de créer des haies et des massifs sur le terrain appartenant au SBHG.



Après  
vaux

tra-

**Le Girou à Puylaurens – Aménagement du lit et des berges du Girou**  
**(Prestations : 8 769€ HT, Régie : 5 429 €HT) 380 m de cours d'eau**

Le Girou amont sur la commune de Puylaurens a un lit peu marqué mais qui tend à s'inciser. La vallée est plutôt étroite, et certaines zones humides sont encore présentes dans le lit majeur du cours d'eau.

Le syndicat a été contacté par les élus de la commune et riverains pour différentes problématiques liées au Girou : érosion de berge, instabilité des berges au droit d'un rejet de STEP, valorisation du cours d'eau sur parcelle communale... Après un diagnostic terrain, il en ressort qu'un projet global à l'échelle de la commune, de restauration du Girou et des zones humides avoisinantes serait pertinent pour préserver et améliorer l'état du cours d'eau.

Or, la DIG actuelle ne permet pas d'intervenir sur les parcelles privées sur la commune de Puylaurens. Les travaux ont donc concerné uniquement les parcelles publiques de la commune

Ainsi pendant les travaux en septembre, les berges ont été retalutées en pente plus douce, et des matériaux alluvionnaires ont été ajoutés dans le lit du cours d'eau pour offrir de la diversité aux écoulements.

Avant travaux, les berges étaient dépourvues de végétation; elles sont maintenant plantées avec des essences locales adaptées.



*Photos pendant et après travaux*



**La Saune sur la commune d'Aurin – Aménagement du lit et des berges de la Saune**  
**(Prestations : 19 682€ HT, Régie : 18 025€ HT)**

*495m de restauration et 330m de renaturation complète de cours d'eau*

En 2008, le syndicat a réalisé des travaux de plantations sur une partie des berges de la Saune à Aurin dans un objectif de stabilisation des berges et de mise en valeur du site (bande enherbée appartenant à la commune et fréquentée par les riverains voisins).

Le syndicat a été recontacté en 2020 par les élus et l'agriculteur d'Aurin, pour les mêmes problématiques d'érosion et d'affaissement de berges sur des parcelles en amont des travaux réalisés en 2008. La commune est propriétaire d'une bande en rive droite de la Saune sur une longueur d'environ 1500m, ce qui facilite les démarches pour entreprendre des travaux. Après concertation avec les agriculteurs pour valider les zones de passage d'engins, les travaux ont été programmés pour l'été 2021.

Après le passage de l'équipe rivière pour entretenir la végétation, les travaux de renaturation ont consisté à : retaluter la berge en rive droite, créer des accès au cours d'eau, créer un lit moyen, diversifier les écoulements par des banquettes et radiers et reconstituer le substrat alluvial.

La plantation de 750 arbres et arbustes d'essences locales a permis de végétaliser les berges et de créer un cheminement de haie sur la bande enherbée.



*Pendant les travaux*





**Interventions ponctuelles sur le bassin**  
(Prestations : 26 035€ HT, Régie : 18 677 € HT)

**La Vendinelle à Auriac-sur-Vendinelle**

Code Masse d'eau : FRFR597

Afin de stopper l'incision et apporter de la diversité aux écoulements dans la Vendinelle, des matériaux alluvionnaires ont été ajoutés dans le cours d'eau sur un linéaire de 1235m à l'aval du centre de la commune. Par ailleurs après concertation avec le propriétaire riverain, des zones humides ont été restaurées sur une surface totale de 660m<sup>2</sup>. Une mare temporaire a été creusée en fond de vallée, une autre a été restaurée et enfin des anciens bras de la Vendinelle ont été creusés.

**La Saune à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille**

Code Masse d'eau : FRFR164-12

La Saune à l'aval du lac de Ste Foy d'Aigrefeuille est fortement incisée, les berges verticales ont donc tendance à s'effondrer entraînant la végétation dans le lit, ce qui bloque l'écoulement des eaux. Une petite intervention a été programmée cet été afin de retaluter une berge qui avait glissé et créer une rampe d'accès au cours d'eau (de nombreux promeneurs passent le long de la Saune). Des matériaux alluvionnaires ont aussi été amenés dans le lit du cours d'eau.

**Le Dagour à Bourg-Saint-Bernard**

Code Masse d'eau : FRFR153-7

Après un diagnostic réalisé en partenariat avec la CATZH, une mare a été creusée sur une parcelle en prairie humide le long du Dagour. La mare d'une surface de 50m<sup>2</sup> de forme allongée est profonde de 1.20m au maximum, avec des pentes très douces. Quelques arbres adaptés aux milieux humides ont été plantés.

**L'Hers à Escalquens**

Code Masse d'eau : FRFR164

Après un travail d'entretien de la végétation, le lit moyen de l'Hers en rive droite a pu être réouvert sur un linéaire de 560m.

**Le Girou à Saint Marcel-Paulel et Gragnague**

Code Masse d'eau : FRFR153

Suite plusieurs coups de vents survenus cet été, des arbres sont tombés depuis le haut de berge dans le Girou empêchant le bon écoulement des eaux. Il a donc fallu intervenir avec une pelle mécanique pour retirer ces arbres avant la montée du niveau d'eau cet hiver.

Enfin cet hiver, environ 200 plants ont été introduits sur les zones restaurées.



SYNDICAT DU BASSIN  
Hers Girou



## LA RESTAURATION ET TRAVAUX EN REGIE

L'équipe rivière du Syndicat composée de 7 agents réalise les missions suivantes sur les cours de l'Hers et de ses affluents :

- Entretien et restauration de la végétation (abattage, recepage...),
- Travaux d'urgence suite à tempêtes, crues... (Abattage, retrait d'embâcle, débardage...),

Les actions de restauration accompagnées par l'Agence de l'Eau en 2021 concernent principalement la ripisylve des cours d'eau à savoir :

Restauration du cours d'eau et de sa ripisylve sur nouveau territoire - 1er passage - effectuée après diagnostic ;  
Restauration douce du cours d'eau et de sa ripisylve – interventions non systématiques effectuées après diagnostic ;  
Limitation du développement des espèces invasives ;  
Reconstitution d'un cordon de ripisylve.

### ➤ Reconstitution d'un cordon de ripisylve

**(Prestations : 14 626 €HT, Régie : 93 344 €HT)**

*11 220 ml de berges*

Le SBHG a réalisé en 2021 une campagne de plantations de 11 220 ml de berges, afin de reconstituer un cordon de ripisylve sur les tronçons amont des cours d'eau en lien notamment avec les sites de renaturation. Des compléments de plantations ont également été réalisés sur des tronçons anciens le nécessitant.

Le Peyrencou au Cabanial : 1 562 m de berges

Le Gouffrense à Maureville : 5 000 m de berges

Le ruisseau de La Carrairasse à Salles-sur-l'Hers : 380 m de berges

L'Hers à Balma : 427 m de berges

Sites de renaturation (Renneville, Puylaurens, Aurin, Ste Foy d'Aigrefeuille, Masseribaut) : 3580 m de berges. Complément de plantations : 250 m de berges

Ces opérations de plantations ont été effectuées en fin d'année 2021 par les équipes en Régie. Il s'agit des secteurs visés par l'étude bassin versant et affluents situés le plus souvent à l'amont du territoire. Lorsque les parcelles concernées ont un statut privé, des conventions d'entretien sont signées avec les différents propriétaires.

De plus, depuis cette année, avant de venir planter, un diagnostic préalable est réalisé par un technicien pour repérer les jeunes arbres et arbustes qui seraient déjà présents, et favoriser la régénération naturelle. Ces végétaux sont protégés par des manchons en plastique pour éviter qu'ils ne soient détruits avec l'épaveuse ou abimés par des animaux.



SYNDICAT DU BASSIN  
Hers Girou



**Réaliser une restauration du cours d'eau et de sa ripisylve sur nouveau territoire - 1er passage - Effectuée après diagnostic**  
**(Régie : 23 647 €HT)**

Code Masse d'eau : FRFR163/FRFR593\_4/FRFR153\_4/FRFR597

Travaux réalisés en 2021

50 601 ml de berges

Régie SBHG

Depuis quelques années le territoire du SBHG s'est agrandi et de nouvelles masses d'eau (en tout ou partie) sont maintenant gérées par le Syndicat. La majorité de ces nouveaux cours d'eau n'ont pas ou ont très peu été traités et nécessitent la réalisation d'un premier passage de travaux en restauration. Les tronçons concernés se situent sur la Grasse, la Vendinelle, l'Hers et le Peyrencou.

Cette action a été réalisée par les équipes en régie du SBHG. Le temps passé sur chaque tronçon de cours d'eau est dépendant du type d'entretien (soutenu à léger) déterminé en fonction des enjeux et du diagnostic préalable. Ainsi sur la Grasse, la végétation des berges a été entretenue de façon plus soutenue, car une portion se trouvait le long d'une route inondable avec quelques habitations. En revanche les tronçons sur l'Hers dans l'Aude ne présentaient pas de problème d'entretien hormis près des ponts où un passage a été effectué après diagnostic si nécessaire.

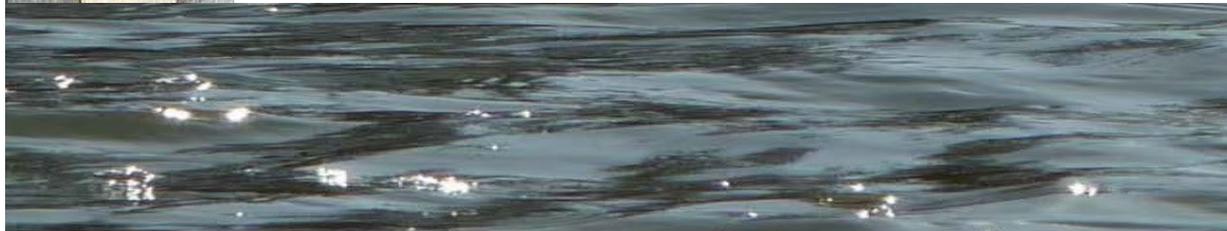
***Travaux réalisés tous les ans en Régie.***

L'équipe rivière du Syndicat composée de 7 agents réalise les missions suivantes sur les cours de l'Hers et de ses affluents :

- Entretien et restauration de la végétation (abattage, recepage...),
- Travaux d'urgence suite à tempêtes, crues... (Abattage, retrait d'embâcle, débardage...),
- Plantations d'arbres, arbustes et hélrophytes (préparation du sol et des plants, arrosage...),
- Lutte contre les espèces envahissantes (végétale et animale),
- Aménagements de berges au moyen de techniques végétales,
- Entretien des aménagements réalisés au moyen de techniques végétales,
- Aménagements de diversification du lit et des berges.

En 2021, les linéaires de berges traités par la régie sont de :

- 39 081 ml de berges d'entretien régulier du lit et des berges,
- 10 272 ml de berges d'entretien ponctuel non systématique du lit et des berges,
- 132 388 ml de berges de restauration (avec plantation),
- 3 855 ml de berges de renaturation hydromorphologique.



## Traitement des espèces invasives

Le bassin versant Hers Girou est peu impacté par les espèces exotiques envahissantes. On note toutefois la présence de l'Ailante et de l'Erable Negundo qui pose problème sur certains secteurs. L'Ailante colonise les berges et empêche le développement des autres végétaux par la densité de son système racinaire et la sécrétion d'une substance inhibitrice de la croissance végétale.

Depuis plusieurs années, le SBHG surveille ces secteurs et réalise des campagnes de coupe et d'arrachage pour supprimer le foyer ou contenir leur développement.

En 2021, l'équipe en régie est intervenue sur des foyers connus sur différents cours d'eau :  
L'Hers, communes de Saint-Rome, Villenouvelle, Renneville, Gardouch  
La Vendinelle, commune de La Salvetat  
Le Gouffrense, commune de Maureville  
Le Girou, commune de St Sauveur



## LES ETUDES

### **Restauration du lit mineur de la Saune et du lac à Sainte-Foy d'Aigrefeuille – Etude de conception des aménagements et des modalités de leur réalisation**

L'objet du marché est la réalisation des études de conception des travaux de séparation du lit mineur de la Saune et de réaménagement du lac. Il s'agit de :

- ◆ Définir les caractéristiques morphologiques et hydrauliques du lit de la Saune et du lac,
- ◆ Concevoir le fonctionnement hydrologique entre la Saune et le lac et les ouvrages associés,
- ◆ Définir les modalités de réalisation des travaux,
- ◆ Établir les documents techniques et administratifs nécessaires à l'engagement de l'opération.

L'étude a débuté en septembre 2019. La phase 1 d'état des lieux, diagnostic et propositions d'aménagement s'est achevée fin 2020. En 2021, un scénario d'aménagement a été retenu, le bureau d'études a donc travaillé sur l'avant-projet avec des modélisations hydrauliques (phase 2).

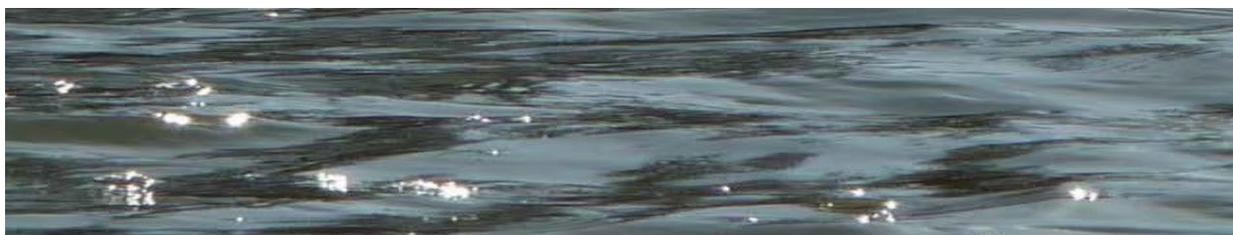
En parallèle, une étude géotechnique a été menée à l'été pour connaître la nature du sol sur l'emprise des futurs travaux.

Comme l'année précédente, un suivi physico-chimique, diatomées et des températures a été effectué dans le cadre de l'étude d'impact.

### **➤ Etude diagnostic préliminaire à la définition du futur programme pluri-annuel de gestion du SBHG (nouveaux cours d'eau et territoire) & DIG**

Au cours de l'année 2021 les techniciens du Syndicat ont poursuivi de nombreuses prospections et rencontré différents acteurs du territoire (élus, riverains, associations...) sur les nouveaux territoires en gestion, principalement sur les départements de l'Aude et du Tarn.

En 2022, une étude va être lancée pour faire le bilan du PPG actuel et élaborer le prochain PPG.





## ANIMATIONS SCOLAIRES

Les animations scolaires ont été reconduites dans le cadre du partenariat du SBHG avec l'association CPIE Terres Toulousaines, compétente dans le domaine, afin de sensibiliser les enfants aux problématiques liées à l'eau.

Le programme de la semaine de 4 jours, conçu en concertation avec l'enseignant, est basé sur la découverte de l'eau dans l'environnement proche de l'enfant et dans sa vie quotidienne.

Plusieurs aspects de la thématique « eau » sont abordés afin de permettre aux enfants d'avoir une vision globale et de comprendre l'importance des enjeux liés à l'eau, l'assainissement, l'eau potable ou le milieu naturel.

Ce dernier est mis en avant par une sortie spécifique sur la rivière articulée autour d'activités comme la pêche d'insectes aquatiques, les jeux de découverte de la flore et de la faune ou encore les explications des aménagements du cours d'eau et de la gestion du SBHG.

En plus de s'insérer dans le programme scolaire, ces animations permettent de sensibiliser les enfants et par-delà leurs parents mais surtout permettent de leur faire connaître leur environnement proche qui est souvent méconnu et qui peut réserver de nombreuses surprises.

En 2021, le SBHG est intervenu dans les écoles suivantes :

- ◇ Ecole Damase Auba à Castanet (CE1—CE2)
- ◇ Ecole du Pastel à Lanta (CM1—CM2)
- ◇ Ecole Saint-Exupéry à Péchabou (CP—CE1)
- ◇ Ecole l'Autan à Labège (CE2—CM1)
- ◇ Ecole Lapujade à Toulouse (CE2).



# COMPTE ADMINISTRATIF

2021